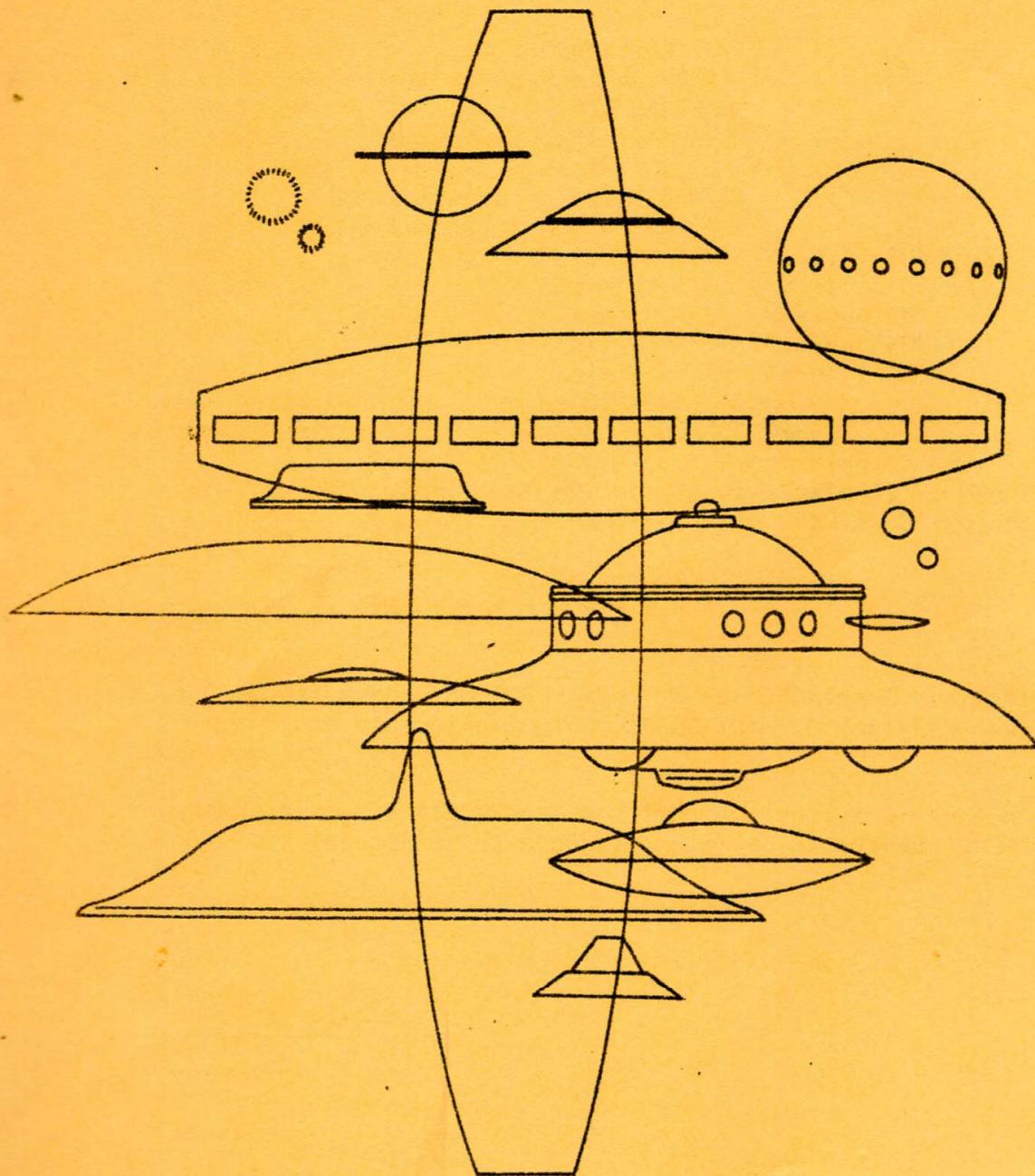


Les Chroniques de la

« *C. L. E. U.* »

(COMMISSION LUXEMBOURGEOISE D'ETUDES UFOLOGIQUES)



Boîte Postale N°9

Belvaux

Grand-Duché de Luxembourg.

NUMERO: 24 . DE -- MARS 1983

LES CHRONIQUES DE LA C.L.E.U.

No 24 - Mars 1983

Président : Christian FETIT
Secrétaire : Monique PETIT
Trésorier : Alain BALTENWEG
Rédacteur : Christian PETIT
Imprimerie : Victor DI CENTA
Resp. Serv. Enqu. France : Silvère FEDELI
Resp. Serv. Enqu. Luxemb. : André PICHON
Astronomie : Philippe CECCATO, J.P. SUARDI
Traduction : Espagnol - Philippe CECCATO
Allemand - Monique PETIT
Italien - Claire FEDELI, Laura CECCATO
Anglais - Chantal ROOB
Dessinateur : Raoul ROBE, GPUN
Correspondants : GPUN - 54000 Nancy
GEPO - St Symphorien de Lay
Mexique: Yenez (Mexico), M. Mendes (Merida)
Argentine: Mlle BELGRANDO (Buenos Aires)

La CLEU est membre du CECRU (Comité Européen de Coordination à la Recherche Ufologique) et du CNEGU (Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques).

Reproduction autorisée avec mention de l'auteur et de son origine, sauf pour les bandes dessinées, propriété exclusive du GPUN et de la CLEU.

AU SOMMAIRE

- Editorial
- La Détection des Radars en 1980 par Roger Thomé
- Rencontre Ufologique de Boulogne/Mer par Alain SCHMITT
- Les étoiles filantes, les bolides, le système solaire, les éclipses par Philippe CECCATO
- Compte-rendu de la 13e session du CNEGU
- Catalogue rétro-actif luxembourgeois (suite)
- Divers

EDITORIAL

Nous entamons notre huitième année d'existence et ce numéro est le premier de notre septième année de parution régulière des Chroniques de la CLEU. Nous pouvons être fiers de paraître régulièrement et j'espère que nous pouvons encore réaliser cela pendant de longues années.

En décembre a eu lieu notre assemblée générale. Un repas a clos cette réunion qui s'est déroulée dans la bonne ambiance et la bonne humeur.

Durant le mois de janvier, nous avons dû remplacer une réunion à la Fiorentina, par une soirée de travail qui nous a permis de préparer l'interview réalisé pour RTL. Cette émission qui devrait passer sur les ondes ici peu sera en langue luxembourgeoise et a été réalisée par Claude HALLE, un de nos anciens membres de longue date, aux cours de nombreuses réunions de travail.

En février ces réunions se sont poursuivies et je crois que maintenant, l'émission peut être réalisée. Par voie de presse, vous apprendrez en temps utile, l'heure et la date de son passage sur les ondes.

Fin mars de cette année aura lieu le CNEGU, sa 14e session, organisée par le groupe CONTROL. Cette réunion aura lieu près de Paris, et la CLEU y sera représentée par André Fichon, J.P. Suardi, Chantal Roob et moi-même.

En mai, le vendredi 27, nous avons prévu une sortie spéciale, repas "débat" et ensuite jeux de quilles. Je précise que cette réunion est tout simplement amicale et ne concerne pas nos activités les plus sérieuses. Tout simplement, nous nous retrouverons cette fois là, pour nous distraire. Nous avons suffisamment de réunions très sérieuses et une soirée de ce genre ne peut faire de mal.

En octobre, aura lieu notre séminaire d'enquêtes, près de Larochette. La date est déjà fixée, les 15 et 16 octobre.

Au cours du séminaire, des simulations d'enquêtes auront lieu et ce séminaire se situera dans le cadre du CNEGU et en sera une session spéciale appliquée.

J'espère vous voir nombreux pour toutes ces rencontres.

Christian PETIT

La Détection Radar des OVNI en 1980

par Roger Thomé

Actuellement, l'une des meilleures preuves de l'existence d'objets d'origine inconnue dans notre atmosphère (et au sol), qui élimine toute confusion, est la détection par les radars.

Quoiqu'il en soit, un certain nombre d'opérateurs radar civils et militaires sont persuadés de l'existence des OVNI, car nombre d'entre eux en ont personnellement observés et suivis sur leurs écrans, dans les salles d'opération.

En France, notre couverture radar est essentiellement assurée par le Commandement Air des Forces de la Défense Aérienne (C.A.F.D.A.) disposant de dix importantes stations radar (Centres de Détection et de Contrôle), dont le Centre Opérationnel de la Défense Aérienne se trouve au P.C. de Taverny (C.O.D.A. 01/900) dans le Département du Val d'Oise. Ces importants centres radar sont équipés de radars panoramiques de 23 cm de longueur d'onde, d'une portée horizontale de 400 km, et allant jusqu'à 50000 mètres d'altitude, ainsi que de radars d'altimétrie et d'autres, tridimensionnels, qui assurent simultanément la mesure en altitude et la localisation horizontale. Le centre radar le plus proche pour nous est le C.D.C. 05/902 de Contrexéville, dans les Vosges.

Toutes ces stations sont entièrement automatisées grâce à l'ensemble S.T.R.I.D.A. qui couvre tout le territoire français d'une efficace chaîne de détection permanente et de transmission automatique. Ce réseau est relié au système de contrôle civil de la circulation aérienne. Dans ces Centres de Détection et de Contrôle, le matériel radar est très sophistiqué et aussi très complexe, doté d'ordinateurs qui analysent 24 heures sur 24 tout ce qui vole dans l'espace aérien en Europe Occidentale, mais aussi dans une partie de l'Europe Orientale grâce aux relais étrangers. Ces ordinateurs marchent en fonction de critères stricts, réels, remis à jour, modifiés, changés sans arrêt en fonction du "matériel avion" actuel.

Aujourd'hui, pour que ce matériel radar soit approprié à la détection d'éventuels passages d'OVNI sur le territoire, il faudrait en quelque sorte que les chercheurs (Le GEPAN, p.ex.) définissent des critères OVNI, également remis à jour, puis les fassent accepter alors par les services de la Défense Aérienne. Il suffirait en sorte de très peu de choses, sans que cela réduise pour autant, en quelque manière que ce soit, son rôle de surveillance militaire de l'espace aérien du territoire français. Mais cela ne peut se faire que par le Ministère des Armées.

La plupart des centres radar sont sous le contrôle direct du gouvernement et, bien entendu, des règles strictes et des consignes de sécurité serrées sont en vigueur dans toutes les bases aériennes militaires. C'est ce qui fait qu'il est extrêmement difficile de tomber sur une observation d'OVNI faite par radar ou à la fois radar et visuelle (détection et observation de l'objet non identifié).

Dans les rares cas connus, les opérateurs radar n'en parlent pas ouvertement, soit par ordre et par mesure de sécurité militaire, soit par peur d'être mis à l'index par leurs supérieurs et de jouer leur avenir et leur métier. D'autre part, les contrôleurs du trafic aérien ont quelques 9000 échos ou plots à suivre 24 heures sur 24 et sont saturés de travail, il leur reste en fait très peu de temps pour visualiser un OVNI sur leur écran.

Quand ils le font, bravant les consignes, ce sont des brides de renseignements qui nous arrivent. Encore faut-il que ces techniciens soient d'esprit "ouvert" en ce qui concerne les OVNI et aient le temps nécessaire de prendre quelques notes, leur travail ne leur laissant guère cette possibilité.

Dans l'éventualité d'une détection sérieuse, l'ordre d'envoyer la "chasse aérienne" intercepter un OVNI ne dépend pas des commandants des bases aériennes, mais de l'un des centres de contrôle les plus proches ainsi que des plus hauts responsables de l'Armée de l'Air française. En outre, il faudrait que cet objet inconnu soit belliqueux. Je tiens à rappeler que la France n'est plus membre de l'OTAN et exerce, envers le phénomène OVNI une tout autre politique que les Etats-Unis.

Le Projet Blue Book ayant conclu, le 1er mai 1956: "Il n'existe absolument aucune preuve qu'ils constituent le moindre danger pour la sécurité de notre pays", l'Armée de l'Air française sait à quoi s'en tenir!

Ce sont donc des personnalités importantes qui jugent de faire décoller ou non des appareils de la Force Aérienne Tactique à la rencontre d'un "avion inconnu". Mais la réglementation aérienne du point de vue militaire est très serrée, et croyez que notre ciel est bien gardé, la mission des centres radar étant d'identifier chaque plot ou écho radar inconnu se rapportant aux aéronefs et de le suivre jusqu'au bout.

Par ailleurs, un appareil, surtout militaire, ne fait pas ce qu'il veut et ne peut se dérouter en dehors des zones qu'il doit survoler suivant le plan de vol établi (à plus forte raison un OVNI, en dehors de ces zones). Nous ne sommes plus dans les années 50, où un avion pouvait encore se permettre certaines "facéties" et aller éventuellement suivre un objet volant non identifié, n'importe où dans le ciel, sans s'occuper de la peu nombreuse circulation autour de lui. Aujourd'hui le ciel est surchargé.

Les tours de contrôle des bases aériennes françaises (comme celle de la B.A. 113 de Saint-Dizier), dont le nom exact est: Contrôle Local d'Aérodrome (C.L.A.), ce qui définit bien leur rôle, sont chargées du décollage, de l'approche, de l'atterrissage et de la prise en charge des avions qui leur sont destinés. Une tour de contrôle n'a aucun rôle de détection radar puisque celui-ci est amplement assuré par les Centres de Détection et de Contrôle. Le C.L.A. d'une base assure seulement la sécurité, le recueil et l'assistance radar à tous les avions, militaires et parfois même civils, destinés à se poser sur son terrain.

Un faible pourcentage de détections d'OVNI sur radar

En France, nous avons peu de détections radar d'OVNI, mais on notera que nous ne connaissons pas tous les rapports officiels militaires. Dans ses études statistiques portant sur 1000 témoignages d'observations d'OVNI, le Dr Claude Pohor, du CNES, cite 3% seulement d'incidents où le phénomène fut repéré sur radar.

Quelques renseignements pouvant expliquer cette absence de détection

Par exemple, des objets lointains évoluant à basse altitude sont difficiles à repérer parce que les impulsions radar sont transmises en ligne droite et, par conséquent, ne suivent pas la courbure du terrain. Un avion naviguant au dessous de 600 mètres d'altitude ne sera pas détecté avant d'arriver à 30 ou 40 km d'une antenne radar au sol. Les radars sont donc vulnérables lors de la présence d'objets inconnus volant bas.

Il faut ainsi une altitude minimum pour "accrocher" un écho. Certains radars ne détectent rien à cause de leur sélectivité, étant donné qu'ils sont réglés électroniquement pour analyser seulement le matériel avion suivant les caractéristiques de ces mobiles. Les stations radar ne détectent donc que les objets répondant à des normes très précises; un objet aérien non identifié volant trop bas, trop lentement, ou au contraire à une vitesse vertigineuse, n'apparaîtra pas sur les scopes.

On sait que, assez souvent lors de tels cas, ces cibles non identifiées sont décelées par les instruments électroniques sophistiqués, puis rejetés après analyse parce qu'elles ne correspondent pas aux trajectoires normales des avions ou des fusées balistiques ni à leurs itinéraires supposés.

Donc, n'importe qui ne peut pas survoler l'espace aérien français, si ce n'est un OVNI. Si ce dernier arrive à faible altitude sur le territoire français sans être détecté par les radars de surveillance, il pourra faire ce qu'il voudra; il suffit, pour essayer de s'en rendre compte, de comparer le nombre d'observations d'OVNI évoluant à basse altitude et le nombre de cas où les radars n'en ont accroché aucun écho. Il faut mettre à part quelques affaires rarissimes où les contrôleurs, bien que n'ayant pas d'écho sur leurs scopes, suivaient pourtant l'objet inconnu aux jumelles.

L'absence de ces détections pourrait s'expliquer dans le cas où les "intelligences" qui dirigent ou pilotent les OVNI sauraient utiliser des sortes d'appareils E.C.M. (Contre-Mesures Electroniques), comme en sont équipés aujourd'hui certains avions militaires et civils. Ces étrangers pourraient ainsi évoluer tranquillement dans notre atmosphère. C'est une hypothèse... mais bien terrienne précisons-le. Grâce à de tels moyens, évitant les zones de couverture radar en volant très bas ou à très grande vitesse, cet OVNI, une fois sur le secteur désiré, pourra prendre de l'altitude, atterrir où il le souhaite, manoeuvrer dans notre espace aérien sans être ennuyé, puis sortir par la même voie... ni vu ni connu.

Quand les pilotes ou les opérateurs radar militaires prétendent qu'ils n'ont jamais vu d'OVNI en vol ou sur les écrans des salles de contrôle, on peut comprendre par là que, soit leurs équipements très sophistiqués, soit leurs supérieurs hiérarchiques, refusent tout simplement de les reconnaître pour diverses raisons...

C'est pourquoi aujourd'hui, il y a ce faible pourcentage de détections radar, et ce n'est, le cas échéant, que par les tours de contrôle du C.L.A. qui ne servent pas à la détection, bien qu'elles soient, petit à petit, munies d'équipements électroniques. C'est dire le peu de chances de détection!

Déposition des personnels militaires en cas de détection radar d'OVNI

Cela nécessite un tel surcroît de travail administratif qu'il est impensable que ces faits soient portés à la connaissance des autorités compétentes (Etat-Major de l'Armée de l'Air à Paris, Gendarmerie de l'Air, GEPAN, Commandants de bases, etc), à moins, mais ceci est très rare, qu'il se produise peut-être une "fuite" lorsque l'un des opérateurs est intéressé à son niveau personnel. C'est dire, là aussi, le peu de renseignements, quasiment nuls, qui arrivent aux chercheurs, puis, longtemps après, au public. Ce dernier, de son côté, est bien loin d'être au courant de cet aspect actuel, technique et militaire.

Quelques renseignements utiles de terminologie aérienne

Mach: rapport de la vitesse d'un mobile (projectile, avion, fusée) à celle du son, dans l'atmosphère où il se déplace, (cette unité n'est pas une véritable unité de vitesse car la vitesse du son est proportionnelle à la racine carrée de la température absolue). Mach 1 = 1200 km/h. L'appareil soviétique ultra moderne MIG 25, qui est actuellement le plus rapide, atteint Mach 2,5 en vol à haute altitude.

Nautique: mesure de navigation (maritime et aérienne)

1 nautique = 1852 mètres

Noeud: unité de vitesse utilisée en navigation maritime et aérienne, et équivalent à la vitesse uniforme qui correspond à 1 mille par heure, soit: 1852 m/h ou 0,514 m/seconde.

Exemple: ce bateau file 15 noeuds (et non 15 noeuds à l'heure)

Mille: unité de mesure internationale, appelée parfois aussi mille marin pour les distances, en navigation maritime et aérienne, Sa valeur est fixée par convention à 1852 mètres.

Elot: pièce métallique faisant contact - Jargon des radaristes pour désigner une cible ou écho radar.

Echo: (radar): répétition d'un son, due à la réflexion des ondes sonores par un obstacle. Onde électromagnétique, émise par un poste radar, qui revient à l'appareil après avoir été réfléchi par un obstacle.

Radar: dispositif permettant de déterminer la position et la distance d'un obstacle par la réflexion, contre celui-ci, d'ondes radio-électriques. Le Radar est fondé sur l'émission, par impulsions de courte durée, de faisceaux étroits d'ondes radio-électriques qui, après réflexion contre un obstacle, retournent vers un récepteur. La durée du trajet aller et retour des ondes qui se propagent à la vitesse de la lumière, soit 300000 km à la seconde, permet de déterminer la distance de l'obstacle. L'orientation de l'antenne, qui sert d'abord à l'émission, puis à la réception, en indique la direction. Un radar se compose donc d'un générateur d'impulsions, d'une antenne directrice constituée par un réflecteur parabolique, d'un récepteur employant le même antenne, et enfin d'un indicateur servant à lire les résultats. Les radars modernes fonctionnent avec l'aide d'ordinateurs.

Roger Thomé. Groupe 5255

Fiche technique réalisée dans le cadre des travaux du CNEGU (Comité Nord-est des Groupements Ufologiques)

19 et 20 février 1983

A la rencontre assistaient environ 30 personnes dont une bonne douzaine prirent la parole au cours du samedi après-midi et du dimanche matin. Cette rencontre prévoyait un échange d'information entre ufologues anglais (\pm 10 personnes), français (\pm 15), suisses francophone et luxembourgeois. Les anglais, à part Nigel Watson (Bufora), Hilary Evans (id.), Jenny Radles (id.) et Shirley Mc Iver, se tinrent à des présentations de leurs groupements avec listing des activités, alors qu'au côté français et suisse, on présentait plutôt les résultats de recherches ou la situation générale de l'ufologie et de ses modèles explicatifs.

L'introduction fut faite par Hilary Evans qui constatait qu'en France, il y avait un assez large mouvement de revirement idéologique, du moins parmi les ufologues parisiens (J. Sorniaux, T. Pinvidic, Cl. Maudé, B. Mœheust ...) dans le sens de "préférer" l'hypothèse sociopsychologique du phénomène OVNI à l'explication extra-terrestre. Il discute brièvement un article dans "Magonia" ("Pourquoi il n'y a plus d'OVNI?") qui est rédigé dans la même direction et semble indiquer un revirement d'idées également en Angleterre; qui serait cependant beaucoup moins vaste et généralisant que celui en France. On verra par la suite plus clairement ce qu'il en est.

Yves BOSSON (Suisse)

Yves proposa ses résultats sur 2 enquêtes à Echalon (Suisse française) dont le premier le 23 mai 1972 avec trace, mais sans OVNI (!). Les résultats de prélèvement (herbe jaunie, légèrement brûlée) ont été négatifs (on aurait tout aussi bien pu faire la trace avec un herbicide), il n'y eut aucune radioactivité, ni un tassement de terre (malgré l'herbe couchée). Il semblerait qu'il y aurait une supercherie, d'autant plus que le cultivateur ayant découvert la trace près de sa ferme, connaît bien à la fois science-fiction et ufologie (signalons qu'il n'a jamais parlé d'OVNI et que malgré cela les ufologues se sont précipités ...).

Deuxième cas à Echalon (à partir du 10 janvier 1983). Cette enquête là (malgré un témoin apparemment idéal) a montré trois choses:

- a) l'on ne peut se fier au jugement de sens commun face au témoin (le témoin: poste de responsabilité, père de famille) s'est avéré par la suite être très facile à influencer: J. Giueu l'a persuadé qu'il avait eu un temps manquant dans sa vie et il a autorisé une régression hypnotique à J. Giueu ce qui a donné un cas de contact et l'enlèvement).
- b) Le cas: le témoin est poursuivi dans sa voiture par une boule lumineuse qui même pénètre dans la voiture et se met sur le siège arrière. Le témoin est paralysé. Le cas s'explique quelques jours plus tard par des gens qui ont tiré au laser (!) sur la voiture du témoin (le rayon laser est invisible alors que l'impact l'est, ce qui provoque un reflet sur la vitre de la voiture ou même à l'intérieur ...). Il y a des explications assez inattendues en ufologie)

c) le cas montre les mêmes caractéristiques que les cas réels: poursuite de voiture, effets physiques (paralysie), enlèvements etc; ce qui montre qu'il est actuellement impossible de différencier cas réels et cas non-réels: les patterns sont les mêmes: c'est indiscernabilité des cas.

Remarquons que l'enquête est en cours: les plaisantins ont été trouvé par la presse, mais leur nom n'est pas connu par Yves. De plus il faut contrôler si de tels effets peuvent être produits par laser (mais essayer de vous procurer un laser portable ...).

Yves essaie de proposer ensuite un bref aperçu de tous les cas suisses connus: 500 cas en tout dont 480 LN et 4 RR1, 3 RR2 et 3 RR3, qui ont tous été expliqués jusqu'à aujourd'hui (!), (les lumières nocturnes (LN) n'ont pas toutes fait l'objet d'une enquête).

Yves s'interroge alors en général pourquoi il y eu tellement peu (en total) et (presque) pas tout de cas réel en Suisse. Il propose 3 lignes forces à suivre:

- la "mentalité" suisse, peu enclin au sensationnalisme avec absence de polémique OVNI d'après un consensus "tabouissant" général typiquement suisse
- il n'y a pas de presse à sensation suisse
- la Suisse est divisée en 4 territoires linguistiques

Hugh PINCOIT

présente l'ASSAP (Association for scientific study of anomalous phenomena) dont le champ d'activité s'oriente sur:

- 1) ufology
- 2) psychical research
- 3) Mystères de la Terre
- 4) Fortean phenomena

François GERARD

Déformation de l'information dans le domaine scientifique (surtout vulgarisation) et ufologique.

Il montre par un grand nombre d'exemples que l'information qui nous est fournie par p.ex. Pierre Kohler sur Stonehenge dans Science et Vie ou J. Cl. Bourret dans Science face aux Extra-Terrestre est très dénaturée ou simplement fausse ou même n'a pas de sens (langage pseudoscientifique). Le fait est là.

Il se demande s'il est dû au manque d'intérêt des auteurs dans ce qu'ils écrivent (intérêt commercial, journalisme, langage pseudoscientifique) ou au fait qu'ils ne savent simplement pas plus, ou à une dénaturaton répétée par erreur de transmission ... ou un mélange des trois.

Ce problème de bruit dans l'information écrite (!) et parlée est très général et désinforme (presque systématiquement, du moins continuellement) le public qui ne contrôle pas.

Jenny RANGLES

Le point en Grande-Bretagne. Les cas sérieux manquent en Grande-Bretagne depuis 3 années, alors que le nombre de cas inexplicables augmente (de moins 5 % à $\pm 20\%$). Mais Jenny pense qu'il s'agit d'un effet d'organisation du système d'enquête. En effet, Bufora a décidé de ne plus enquêter que sur le cas qui a priori semble fondé. (frases, témoins multiples, etc), cela faute de temps et d'argent pour les autres cas.

Discussion généralisée: Ceci est évidemment facile à comprendre mais ça a le grand désavantage de fausser l'aspect général du phénomène et de faire disparaître les cas qui montrent la continuité entre cas météorites, foudre en boule et RR3.

Guy Varrault: Politique d'information en ufologie.

Le moyen classique étant les revues et les livres (LDLN actuellement 5000 exemplaires), Guy propose d'abord de créer une revue française globale distribuée au même système que la presse écrite normale pour augmenter le nombre de lecteurs.

Il parle ensuite d'une expérience personnelle avec radio libre qui pourrait être un moyen (légal) nouveau de diffuser l'information plus rapidement et éventuellement à plus grande échelle.

Cette expérience a couru sur 2 ans à Lyon sur 6 radio libre lyonnaises diffusée avec un total de 30 heures d'émission et un chiffre global de 70 à 80000 personnes atteintes. La diffusion de l'information étant assez bonne, les retombées sont cependant très décevantes:

- pas de nouveaux membres au club OVNI
- 3 à 4 témoins à chaque émission mais sans intérêt et peu exploitables (coup de téléphone).

Jean-Pierre TROADEC

Le phénomène OVNI en Turquie.

Le problème de départ de Jean-Pierre était de voir si le phénomène OVNI est effectivement un phénomène occidental. La Turquie étant au moins un pays au limites de l'occident (culture arabe mais influence européenne et africaine), il était intéressant d'essayer d'y résumer la situation.

De 1958 à 1981, les 6 groupements trucques (sur un pays de 43 millions d'habitants; situés uniquement dans les grandes villes) ont pu rassembler 21 cas (!). La situation y est telle que le phénomène OVNI est uniquement connu à travers des cas de contactés tel Adamski ou des livres de v. Daniken (!). Il existe quelques livres originaux en langue turque. Cette situation a changé un peu en 1981/82 où il y eut une vague de 51 cas du 14 décembre 81 au 19 février 82, cas de DD et de LN sans distribution particulière horaire (!) mais surtout au-dessus des grandes villes; une ville réunissant déjà 56% des cas. La vague reçut une couverture de presse régionale mais non nationale et se calma vite. En juillet 82 (le 10) il y eut alors un cas de RR3 classique en zone rurale.

L'intervention de Jean-Pierre se terminant là et constatant donc qu'il y a quasi-absence du phénomène OVNI rapporté en Turquie, H. EVANS fit une remarque d'une importance capitale: Il semble que l'on puisse distinguer (sociologiquement) 3 niveaux différents de stades évolutifs du phénomène OVNI: les pays "en plein mythe OVNI", tels France, USA, Grande-Bretagne; les pays en phase de départ de l'actualisation du mythe tel Turquie, Chine, URSS (?) et enfin les pays où le mythe est sous-jacent ou absent tels certains états d'Afrique etc.

Harry HARRIS: L'hypnose comme moyen d'enquête.

Harry rapporte 4 cas de régression hypnotique après observation d'OVNI étudiés par lui. Ces cas ont montré une consistance interne remarquable et une consistance de pattern inter-cas qui ne peut être due à une coïncidence (selon lui). 5 points qui seront discutés dans le sens que l'hypnose ne peut être utilisé comme moyen d'investigation. Un certain nombre de travaux dans les domaines judiciaire et de psychologie montrent cela très clairement).

Harry Harris lui a vu la seule difficulté que les psychiatres et psychologues consultés (4 psychiatres et 1 psychologue indépendants pour 1 témoin) venaient bien au même résultat hypnotique, c.à.d., un cas d'OVNI classique mais tous différents largement dans leur opinion lorsqu'il s'agissait de donner un avis sur la santé mentale du témoin (de malade mental à personne parfaitement équilibrée). A part ces 2 problèmes essentiels, la méthodologie proposée par Harry H. était assez bonne (du moins comme il l'a relatée en théorie).

Jacques SCORNAUX

The brack through of social psychological explanatory model in France: Origins and limits of the doubts.

Historique: c'est M. Monnerie, membre-éditeur de LDLN, dans deux livres très controversés, qui introduisit la première fois en France le doute envers le phénomène OVNI vu à travers l'hypothèse extra-terrestre. Son argument était double:

- 1) On retrouvait dans les cas expliqués et inexpliqués les mêmes patterns; les cas expliqués et inexpliqués n'étaient plus discernables → indiscernabilité
- 2) il y a une continuité entre l'extraordinaire (le peu probable, le rare) et le trivial (la moyenne), Le phénomène OVNI se situe en queue de la courbe de Gauss; il est un assemblage pittoresque de phénomènes rares. Les ufologues éliminent le normal. Donc selon lui, l'ufologue est un collectionneur de queues de Gaussiennes dans tous les domaines soit - foudre en boule, hallucination, etc.

Son explication du phénomène était psychologique: un rêve éveillé du témoin sous l'influence conjuguée d'un stimulus de queue de Gaussienne et d'un mythe OVNI. Monnerie ne parle ni de hallucination ni de mécanisme psychopathologique.

Monnerie fit boule de neige: B. Mœheust publie "Science Fiction et Soucoupe Volantes" qui montre les correspondances entre scènes de Science Fiction et rencontres réelles avec le phénomène OVNI. A. Lawson montre que les régressions hypnotiques sur personnes non témoin de phénomène OVNI donnent les mêmes rapports de rencontres que des cas réels (encore l'indiscernabilité). En même temps un nombre croissant de classiques est expliqué par des ufologues (!): cas Lee Roy du Kansas, Salem au Massachussetts par Hynek, San José de Valderas en Espagne par Scornaux et Peter, Taizé en France par B. Mœheust). En plus les catalogues de Poher, de Vallée et UFOCAT s'avèrent être plein de cas bidons). (Le célèbre travail de Poher sur 825 cas contient sur 210 cas recontrôlés seulement 180 cas différents et une dizaine de cas au moins aujourd'hui expliqués).

En fait en 1983, il n'existe plus qu'un argument "pour": un résidu de quelques milliers (en 40 ans, sur toute la Terre) de cas solides: c'est un fait mis en évidence par les ufologues eux-mêmes, alors que en plus les non expliqués sont plutôt un "feeling" de l'ufologue qu'une rationalisation.

La première tâche selon J. Scornaux serait donc de travailler sur l'indiscernabilité: est-il vraiment réelle pour tous les cas OVNI? Où sont les critères qui permettront de différencier cas "vrais" et cas "non-vrais". C'est ce que l'on appelle "l'opération bétonnage". Une autre tâche importante est celle de trouver des critères de distinction entre les patterns physiques et psychiques du phénomène OVNI (au sens large des deux termes). L'indiscernabilité est ainsi à la fois argument contre l'Hypothèse extra-terrestre est limite de l'hypothèse socio-psychologique.

Une autre limite actuelle est que les sciences sociales ne s'occupe guère du phénomène OVNI (cela essentiellement parce qu'elles nous présentent plus ou moins (ou veulent présenter) l'image de l'homme moderne éclairé, rationaliste qui serait prévisible dans son comportement) Tout le travail repose sur les épaules de quelques ufologues "sérieux" qui ne sont pas même le plus souvent très compétents.

Mais il n'y a pas lieu de se décourager (selon J. Scorneaux).
L'ufologue a réussi à mettre en évidence deux certitudes:

- 1) il y a un stimulus réel physique pour les cas solides
- 2) il y a des rapports OVNI (il s'agit là d'un fait social qui fonde l'hypothèse minimum: nous sommes confrontés à un phénomène social et psychosocial).

L'originalité du phénomène OVNI dans l'hypothèse minimum du point 2 est (au minimum) le fait que nous sommes confrontés à un mythe perceptif (c.à.d. qui est "vu" et "revu" ou vécu très souvent par l'individu) à l'opposé des mythes anciens qui seraient cognitifs (selon J. Scorneaux). D'autre part, le rôle du phénomène OVNI dans la société actuelle est très important; les ufologues pourraient révolutionner les sciences sociales.

Nigel Watson: 1909 ans 1912: cases in GB: (air)ship avec phares)
Les cas découverts par N. Watson après des fouilles intensives dans les journaux de l'époque sont 2 RR3 et un large nombre (une centaine) de lumières dans la nuit (pas de DD). Il semble qu'une grande partie soit due à des mésinterprétations classiques ou à des plaisantins. La vague passa vite et l'interprétation exclusive qui en fut donnée est qu'il s'agissait de mission de surveillance d'un bateau aérien allemand qui semble cependant d'après N. Watson (qui a fait des recherches même en Allemagne pour retrouver les livres de bord des air-ship allemand existants à l'époque) invraisemblable.

Une seconde vague eut lieu en octobre 1912 à début 1913.
L'interprétation et les patterns généraux étant les mêmes, mais il y eut cette fois-ci des répercussions politiques et militaires. L'Angleterre décida de pousser les recherches sur les armes anti-air-ship (époque de pré-guerre). En même temps on trouve une forte rumeur d'activité allemande d'espionnage dans les journaux. L'interprétation Extra-terrestre fut sans importance à l'époque.

Il suivit une discussion poussée sur les comparaisons entre vagues USA 1896 et GB 1912/13 qui serait trop longue à rapporter ici.

Claude MAUGE

Quelle valeur ont aujourd'hui les arguments "pour" du phénomène OVNI original?

En 1977, Pierre Guérin proposait 3 arguments essentiels:

- 1) Il existe quelques milliers de cas solides. Cet argument est toujours valable, bien qu'il faut de plus en plus faire des restrictions (voir J. Scorneaux)
- 2) Il y a de fortes analogies entre les cas (consistance interne sémantique). L'indiscernabilité rend cet argument très faible.
- 3) Il y a une consistance (statistique) interne dans le monde entier pour le phénomène OVNI.

Les statistiques reposent sur 80% de cas qui sont expliqués, alors ... Nous sommes en présence d'un artefact statistique.

On peut ajouter encore 2 arguments dont la faiblesse n'est pas à démontrer:

- a) Il existe un modèle consistant expliquant le phénomène: l'hypothèse extra-terrestre (HET); basé sur les travaux de de San et de Petit etc, cet argument ne résiste pas épistémologiquement.
- b) l'argument de l'autorité savante: un groupe tel que le GEPAN permet de penser à une réalité du phénomène OVNI

Les contre-arguments sont multiples:

- 1) la non-spécificité (indiscernabilité)
- 2) l'existence de cercles ufologiques à attitude peu critique et avec peu de connaissances fondées sur lesquels reposent des milliers de cas OVNI
- 3) le système de croyance dans lequel baigne l'ufologie: d'abord le mythe OVNI, ensuite les postulats suivants sur lesquels se base l'argumentation pro-ufologique et qui ne sont pas fondés (ici le conférencier n'est pas allé dans le détail, l'auteur ne fera donc qu'une énumération aussi): - le postulat de résidu casuistique; - le syndrome de Zorro; - le postulat de l'unité inhérente du cas OVNI individuel; - le postulat d'objectivité du cas
- 4) l'absence d'une contre-argumentation socio-psychologique se regroupant autour des thèmes de hallucination, modèles de la perception, psychologie du témoignage, phénomène de rumeurs, états altérés de conscience, leitmotiv extraterrestre et mythe OVNI, etc ...

Shirley Mc Iver

Shirley Mc Iver est en train de préparer une thèse à l'université de York (GB), institut de sociologie, sur les groupements ufologiques en G.B. Elle a présenté des résultats d'un pool parmi les membres de Bufora.

40% de réponse soit 219 valeur absolue dont 80% d'hommes; 20% de femmes avec 54% de personnes âgées de 21 à 40; d'où "l'ufologue est un jeune homme" (!)

66% des membres ont un travail fixe dont 12% sont des ingénieurs (!) Il semblerait que le phénomène OVNI soit considéré par les ufologues comme un phénomène scientifique (à intérêt ou à origine technologique)

44% des personnes s'intéressent depuis plus de 15 ans au phénomène OVNI

61% ont une expérience OVNI

57% ont une expérience psychique (au sens large, parapsychologique, mystique.

Les explications pour le phénomène OVNI: 44% Hypothèse extraterrestre; 19% phénomènes naturels inconnus; 12% phénomènes psychiques; reste divers

La grande majorité pense que la solution du problème OVNI sera une grande révolution. Les croyances politiques et religieuses des personnes (ayant répondu! blais toujours inévitable!) ne diffèrent pas de celle de la population générale en GB. Seules les croyances dans la réincarnation et celles de vie après la mort sont surreprésentées..

S. Mc Iver a présenté son étude pour élaborer et fonder les conceptions des sociologues sur le phénomène OVNI (ces conceptions sont d'ailleurs souvent des préjugés selon S. Mc Iver). Les analyses s'il y en a eu jusqu'ici par des sociologues étant toujours orientées vers l'ufologie comme un assemblage de mysticisme, quasi religion, mésinterprétation de phénomènes naturels, science fiction et pseudo-science où l'on a toujours insisté sur le côté quasi-religieux des superstructures ufologiques. Or son S. Mc Iver (et les premiers résultats de sondage semblent montrer cela) l'ufologue a les mêmes "fausses" croyances que le non-ufologue et l'analyse du phénomène par la subculture ufologique est très souvent scientifique.

Les étoiles filantes, les Bolides

Les étoiles filantes ou météorites sont des petits fragments solides ne dépassant pas un gramme qui se déplacent autour du Soleil. La Terre, dans sa trajectoire autour du Soleil, traverse ces accumulations de matières et celles-ci en entrant dans l'atmosphère s'ionisent et se désagrègent complètement ce qui provoque leur éclat lumineux et fugitif.

Les météorites se présentent sous deux aspects:

- les "applications sporadiques" qui peuvent apparaître n'importe quand et en quelconque endroit du ciel
- les "pluies" ou "essaims" qui sont en corrélation avec les comètes. Elles résultent de la désagrégation de celles-ci et s'accumulent le long de leur trajectoire. Par un effet d'optique, la trajectoire de chaque essaim paraît diverger d'un même point du ciel appelé "radiant de l'essaim". Ces pluies apparaissent chaque année à la même période.

Un bolide est un phénomène analogue plus volumineux (de 100 grammes à 100 tonnes) apparaissant comme une masse de feu qui brille momentanément. Le plus souvent il explose dans l'air dans un bruit s'apparentant à une détonation. Ceux dont les dimensions les plus importantes arrivent sur terre avant d'être complètement détruits, peuvent provoquer des dégâts considérables, pour exemple: le METEOR - CRATER en Arizona qui mesure 1200 m de diamètre et a été formé, il y a de cela environ 10 000 ans. Des chutes d'énormes bolides sont très rares.

Voir Figure no 1

Le Système Solaire

Notre système solaire se compose essentiellement d'une étoile centrale; le Soleil autour duquel tournent neuf planètes; dans l'ordre: Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton dont les seules visibles à l'oeil nu sont Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. Ces planètes qui ont un mouvement propre se déplacent, pour un observateur situé sur la Terre, dans une bande étroite contournant l'horizon qu'on appelle le zodiaque. C'est donc toujours dans les mêmes constellations qu'il faudra les chercher.

Pour reconnaître une planète, il faut savoir qu'elle ne scintille pas comme une étoile, qu'elle présente un disque sensible dans une lunette, qu'elle se déplace en quelques jours d'une quantité appréciable à l'oeil nu, ce que l'on ne peut voir pour une étoile au cours d'une vie humaine. Parmi les planètes visibles, on distingue les planètes inférieures et les planètes supérieures.

Planètes inférieures

Ce sont les planètes dont l'orbite est intérieure à celle de la Terre: Mercure et Vénus. Lorsque le Soleil est entre nous et la planète, on dit que celle-ci se trouve en "conjonction supérieure". Elle apparaît comme un petit disque tout illuminé et se trouve à sa distance maximale de la Terre. Quand la planète est en "conjonction inférieure" elle est au contraire entre nous et le Soleil. Durant cette phase la planète est difficilement visible.

Lorsque la planète est à sa plus grande élongation orientale ou occidentale, elle se trouve à sa plus grande distance angulaire du Soleil (28 pour Mercure et 48 pour Vénus) c'est ce qui fait que sa visibilité est toujours réservée au ciel du soir ou du matin.

Planètes supérieures

Ce sont les planètes dont l'orbite est extérieure à celle de la Terre: Mars, Jupiter et Saturne. Elles ne présentent pas de phases. Si la planète, la Terre et le Soleil sont alignés dans cet ordre, la planète est en opposition: éclairée en plein par le Soleil, elle est visible à minuit à sa plus grande hauteur au-dessus de l'horizon. Si le Soleil est entre la Terre et la planète, celle-ci est en conjonction et est à sa distance maximale de la Terre et invisible. Si l'angle Soleil-Terre-Planète est droit la planète est en quadrature

Voir Figure no 2

Comètes

Les comètes sont des corps différents par leur taille et leur physique de ceux que nous pouvons rencontrer dans le système solaire. Elles se composent principalement d'un noyau minuscule, son diamètre étant de l'ordre de quelques kilomètres, quelques dizaines dans des cas exceptionnels. Dans cet état, il est complètement invisible. Le noyau est constitué de "neige sale" qui est un agglomérat de poussière et de cristaux de glace, d'ammoniac, de gaz carbonique et de méthane.

Lorsque la distance est inférieure à 2,5 unités astronomiques du Soleil, celui-ci le réchauffe. Il se produit un phénomène de dégazage et le noyau s'entoure de la chevelure qui forme, avec lui, la tête. La comète se rapprochant toujours du Soleil à moins de 1,5 unités astronomiques, celui-ci par les particules qu'il émet à chaque instant repousse les gaz entourant la comète et la queue apparaît. De ce fait, cette queue est toujours opposée à la direction du Soleil. Elle est également double: une formée de gaz presque rectiligne, est faiblement inclinée, avec une courbure plus accentuée.

Lorsque la Terre se trouve sur le plan de l'orbite, les deux queues sont vues superposées. La longueur de cette queue peut dépasser 200 millions de kilomètres, c'est grâce au vent solaire qu'une comète devient visible.

Voir Figure no 3

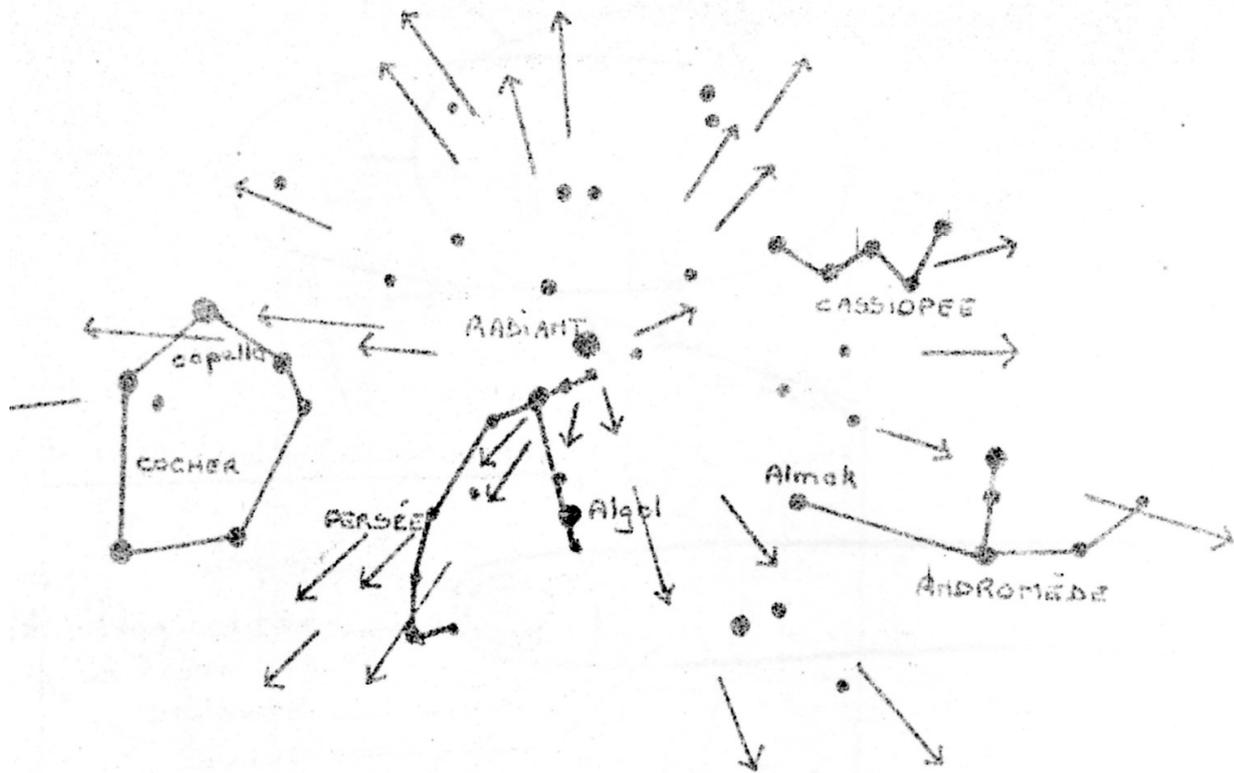
Les Eclipses

Une éclipse est le passage d'un corps dans l'ombre d'un autre, ce qui est le cas de la Lune qui passe dans l'ombre de la Terre. On a entendu ce terme à la disparition d'un astre derrière un autre dans le cours de leur mouvement relatif, c'est le cas pour l'éclipse du Soleil.

Eclipse Solaire

Le diamètre apparent du Soleil varie entre 31'5 et 32'5, celui de la Lune entre 28'5 et 33'5. L'orbite de la Lune coupe en deux endroits (noeud de l'orbite) l'orbite apparent du Soleil qu'on appelle l'écliptique (car pour un observateur terrestre c'est le Soleil qui tourne autour de la Terre). Si à ce moment la Lune est dans sa phase dite nouvelle lune, celle-ci occultera en partie ou totalement le Soleil. Suivant la position de la Lune et de son diamètre apparent, il y aura une éclipse totale ou annulaire (le diamètre apparent de la Lune étant inférieur à celui du Soleil).

Figure no 1



DIVERS NOMBRES de l'ESSAI de PERSEIDES

Figure no 2

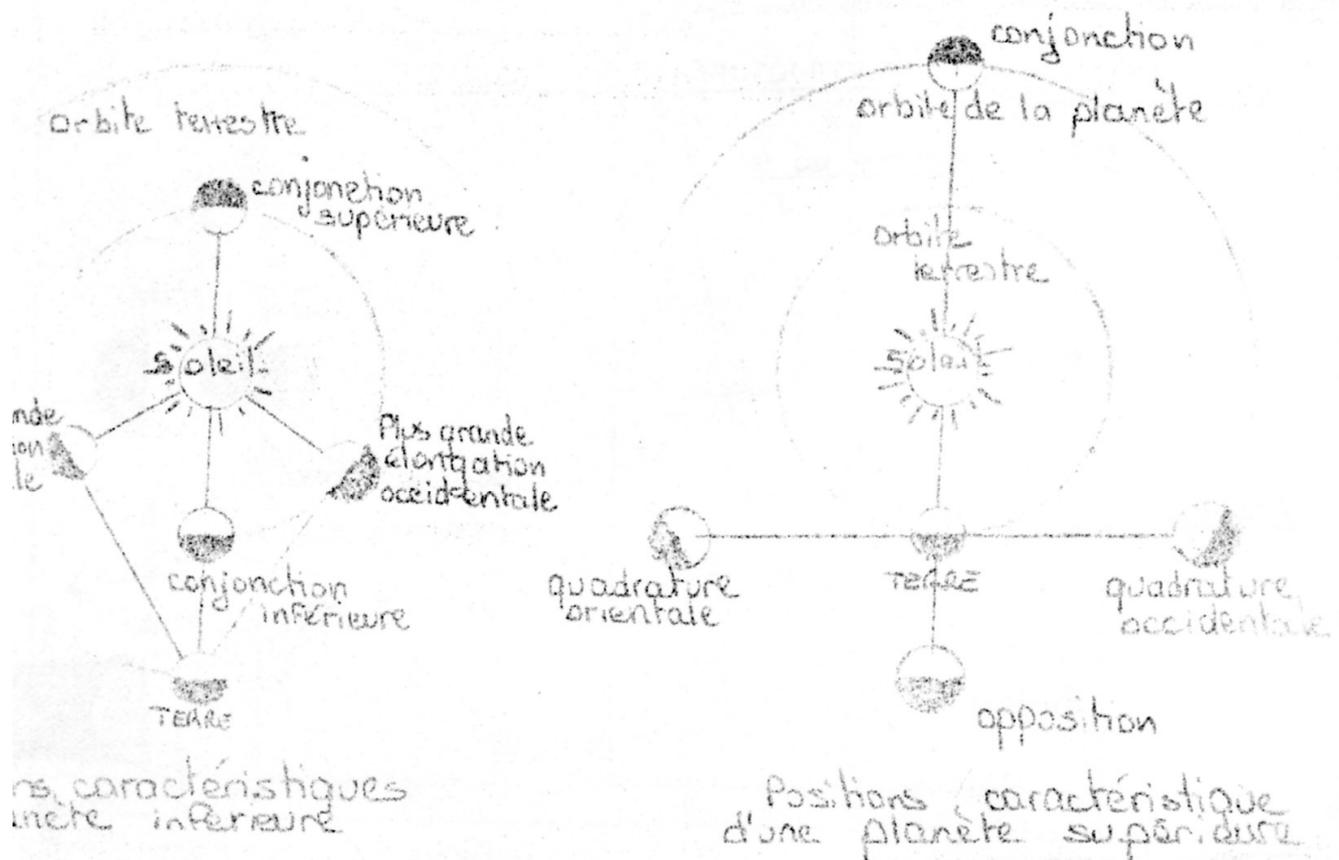
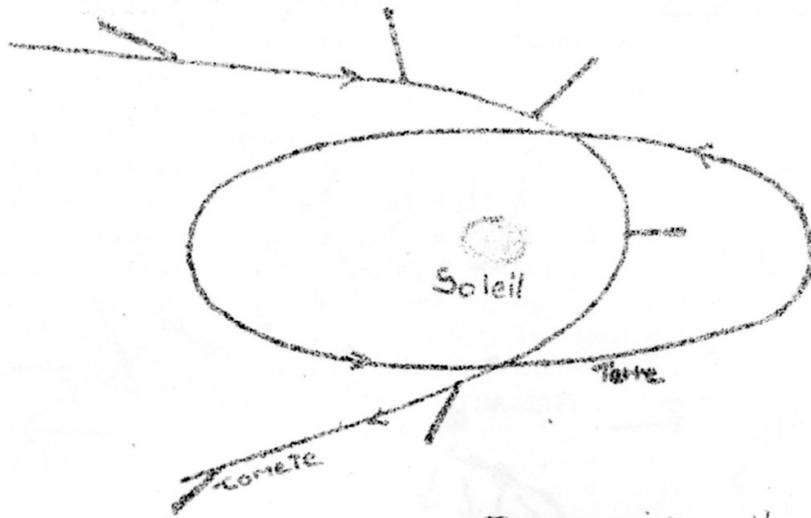
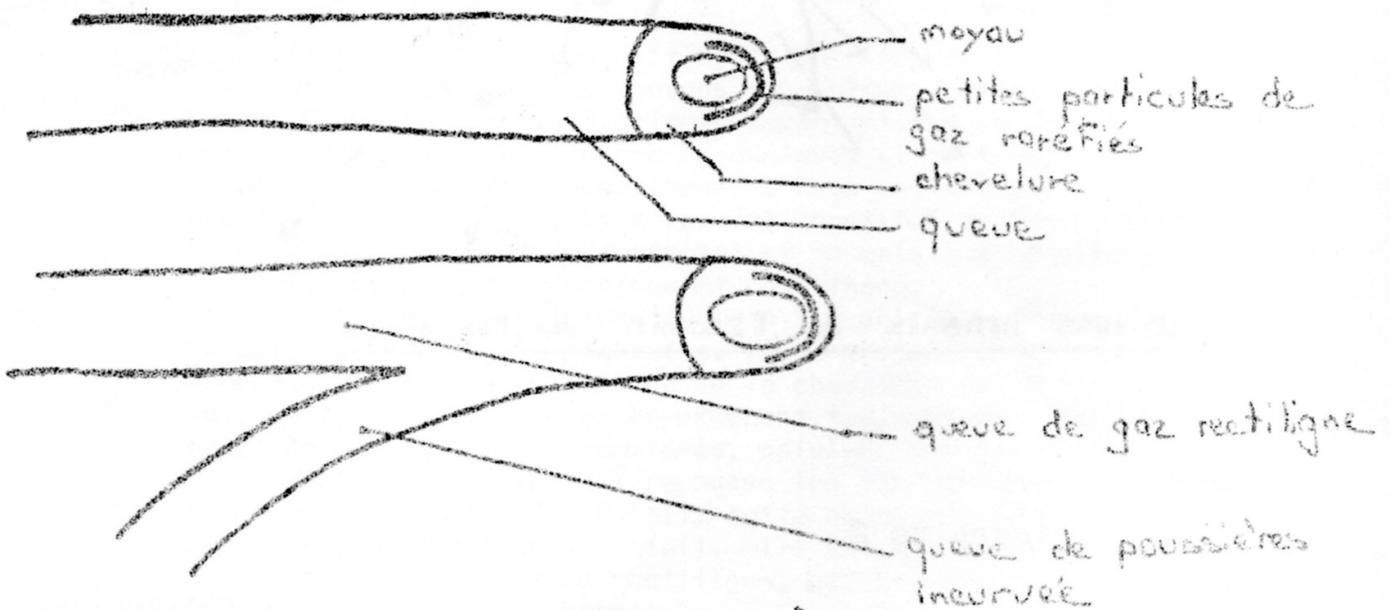


Figure no 3

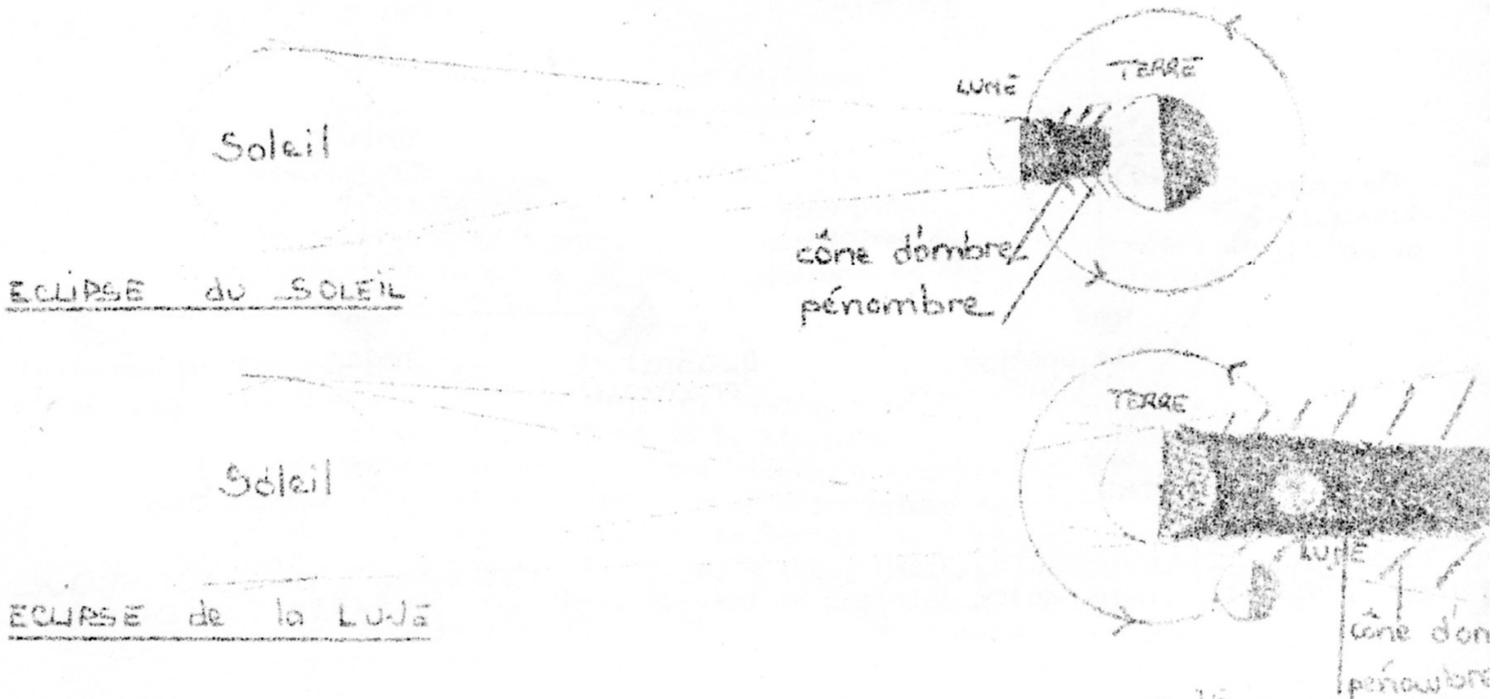


TRAJECTOIRE d'une COMÈTE



STRUCTURE d'une COMÈTE

Figure no 4



Dans le cas d'une éclipse totale, en dehors et de chaque côté du cône d'ombre de la Lune et jusqu'à une certaine distance, les observateurs terrestres veront une éclipse dite partielle, le disque lunaire ne faisant qu'entamer celui du Soleil sans le cacher entièrement.

Eclipse Lunaire

La terre projette un cône d'ombre et de pénombre à l'opposé du Soleil. Lorsque la Lune passe dans ce cône, il y a éclipse de Lune. On distingue donc trois types d'éclipses lunaires:

- éclipse totale: où la Lune pénètre complètement dans l'ombre de la Terre
- éclipse partielle: où seulement une partie de la Lune pénètre dans l'ombre
- éclipse par la pénombre: où la Lune pénètre complètement ou en partie dans la pénombre uniquement.

Si la Lune se déplaçait uniquement dans le plan de l'écliptique, il y aurait une éclipse de Lune à chaque pleine Lune et une éclipse de Soleil à chaque nouvelle lune. En fait, le plan orbitale de la Lune et celui de l'écliptique font entre eux un angle moyen de 5°. Les éclipses se produisent donc, quand les trois astres sont alignés.

Voir Figure no 4

Philippe CECCATO

- + - + - + - + - + - + -

Congrès F.F.U. à Lyon

La Fédération Française d'Ufologie organise les 7 et 8 mai 1983 un congrès ufologique de langue française.

Cette manifestation réunira des ufologues français et étrangers qui présenteront leurs travaux. Les interventions se succèderont pendant ces journées.

Nous espérons créer ainsi un climat dynamique et riche en informations nouvelles.

Pour tout renseignement, écrire au secrétariat des Relations Extérieures, Richard Varrault, 71, rue du Dauphiné, 69003 Lyon, France.

- + - + - + - + - + - + -

Il serait intéressant de feuilleter les anciens numéros des journaux locaux, car nous pouvons y retrouver des anciennes observations, parfois antérieures à 1947.

S'il vous est possible de consacrer quelques heures de votre temps, faites-nous le savoir.

Compte-rendu de la 13eme session

du Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques

La 13e session du CNEGU, organisée par le Groupe 5255, s'est tenue à Chaumont, les 23 et 24 octobre 1982. Ce furent finalement 35 personnes qui se retrouvèrent au cours de ce week-end, représentant les groupes suivants:

Groupes membres du CNEGU:

CLEU: Christian PETIT, Monique PETIT, Chantal ROOB
Control: Bernard CHARBONNIER, Michel PICCIN, Pierre-Jean FROMENT,
Sylvie POIRIER
CVLDL: François DIOLEZ, Joëlle GERBY, René FAUDRIN, Isabelle FAUDRIN,
Gilles MUNSCH
GPUN: Raoul ROBE, Robert FISCHER, Florence RICARD, Didier SCHREINER
Groupe 5255: Roger THOME, Lionel DANIZEL, Jean-Luc TIEBAUD,
Christine ZWYGART, Patrick KOENIG

Groupes observateurs:

ADRUP: Patrick GEOFFROY, Martine GEOFFROY, Gérard LAGOUTTE, Patrice
VACHON, Jocelyne VACHON
GHREPA: Michel BANDELIER, Daniel CORTESE, Thierry SCHULTZ, Dominique
SCHULTZ
GEPO: Ronald JUILLE, Thierry ROCHER
GREPO: Jean-Pierre et Lilyane TROADEC
CLLDL: Richard VARRAULT

Après le repas de midi, tous les participants étant arrivés, la session débute à 14.00 heures. L'ADRUP, le GEPO et le GHREPA ont émis le souhait de venir nous rejoindre.

Le GHREPA (Groupement Haut-rhinois d'Etude des Phénomènes Aéro-Spatiaux) comprend une quinzaine de personnes et existe officiellement depuis le 10 mai 1982. Il organise des soirées d'information. Il effectue également des enquêtes et à la satisfaction d'entretenir de bons rapports avec la gendarmerie et l'armée de l'air, le GHREPA travaille avec l'Alsace, la Suisse et l'Allemagne.

Exposé du Groupe Control:

A 14h45 est abordé le premier sujet de la session. Michel PICCIN lit d'éditorial qu'il a rédigé et qui est destiné à paraître dans la revue du GEPO. Cet éditorial concerne l'utilisation commerciale du phénomène OVNI.

L'ufologie n'est plus un monde fermé, mais son exploitation commerciale est devenue du domaine du public: utilisation du thème "extraterrestre" dans la publicité, nombreuses affiches, émissions TV, etc. On parle finalement plus d'OVNI dans la vie courante que dans le milieu ufologique lui-même. S'il y a une "vague" d'observations fin 82, on peut penser que ce sera dû, en grande partie, à toute cette publicité, qui fut très importante tout au long de l'année.

Enquête du GPUN

Le GPUN présente une enquête effectuée le 27 mars 1981 à Lunéville sur un cas datant de fin 79 (entre le 26 novembre et le 4 décembre) et consistant en observations répétées sur 3 jours. Une discussion a suivi qui a permis de relever les carences de l'enquête et ses points faibles.

Méthodologie d'enquête

A partir de ce cas, la discussion s'oriente sur la méthodologie d'enquête: est-il possible de définir une méthodologie générale?

Plusieurs évidences peuvent déjà être établies:

- il est essentiel de connaître la date précise d'une observation
 - le témoignage doit être enregistré
 - l'enquête doit être effectuée sur le terrain avec le témoin afin qu'il retrouve les conditions exactes de son observation
- Il faut de plus apporter à cette enquête des données complémentaires:
- en météorologie
 - en astronomie
 - sur l'entourage familial et professionnel du témoin
 - sur d'éventuelles manœuvres militaires, etc...
- Il est également important de rechercher s'il existe d'autres témoins (par appels dans la presse par exemple) ainsi que des corrélations possibles avec des cas semblables.

Une étude psychologique du témoin semble beaucoup plus délicate à effectuer, mais il serait nécessaire de faire évoluer les critères permettant de déterminer sa bonne foi.

Une enquête dépend du nombre d'enquêteurs, de leurs compétences et du matériel dont ils disposent. Bien des enquêtes sont abandonnées trop rapidement. Pour d'autres, concernant en particulier des cas anciens, il existe une certaine démotivation alors que l'on pourrait en fait en tirer des enseignements pour les cas futurs.

Un enquêteur doit rechercher le maximum de renseignements et d'informations, et, s'il cherche à comprendre, ne doit pas "interpréter" un cas,

La question est par ailleurs posée de savoir sur quoi se basent les enquêteurs pour décider que telle ou telle information est bonne ou non. Si l'enquêteur peut donner son opinion, c'est ensuite le chercheur qui fixera ses propres critères de crédibilité. Cet indice de crédibilité pourrait lui-même être redéfini et complété par un indice d'étrangeté.

Chaque cas d'observation est particulier, et donc chaque enquête. Une méthodologie théorique générale en ufologie semble difficilement applicable dans la pratique. C'est pourquoi, tout en suivant certains conseils, on ne peut établir une telle méthodologie générale d'enquête.

Enquête du GHREPA

C'est ensuite le GHREPA qui présente une enquête parue dans LDLN no 219-220 de septembre-octobre 1982 et concernant une observation ayant eu lieu le 11 décembre 1980 à Wittelsheim (Haut-Rhin).

Méthode d'enquête présentée par J. Pierre et Lilyane TROADEC

Jean-Pierre et Lilyane TROADEC étudient spécialement les cas de contacts, en France et dans le monde. Ils exposent à leur tour leur méthode d'enquête, à travers le cas de La Talaudière (apparitions de la Vierge) largement répercuté par les médias il y a quelques temps.

Cette méthode est assez particulière et fait intervenir la sociographie qui englobe différentes études:

- étude sur la région, la ville, les habitants, leurs activités, leurs loisirs
- étude sur ce qui se passe pendant les apparitions: types de personnes présentes, leur habillement, leur attitude, les conditions météorologiques
- étude sur le milieu familial, religieux, professionnel, sociologique
- étude du culte: prières, entretien du site
- étude sur les recettes commerciales: vente de souvenirs, photos médailles, exemple d'un café devenu restaurant, etc,
- étude des médias: ex. articles parus dans la presse

- étude sur les légendes de la région, les sites de pèlerinage, les sources miraculeuses, etc
- étude sur l'impact sociologique provoqué par les apparitions, sur les croyances qui se développent
- étude sur la part d'affabulation de la part du témoin

Ce schéma semble pouvoir être applicable, dans une certaine mesure aux enquêtes sur les observations d'OVNI, quoique ces dernières soient quelque peu différentes et ne comportent pas toujours les mêmes implications.

Soirée débat

A 19h30, repas pris en commun. Ce repas s'étant prolongé assez tard, c'est vers 22h00 que les participants se retrouvent en salle de réunion pour un débat, le temps ne permettant pas de soirée d'observation.

Dimanche 24 octobre 1982

Réflexion et discussion sur les méthodes propres à améliorer les investigations

Simulation du CVLDLN

Le CVLDLN organisa cette simulation sur deux demi journées.

Les participants étaient divisés en deux groupes:

- un groupe d'organiseurs: 1 organisateur, 1 "banque de données", 2 témoins
- un groupe d'enquêteurs: 2 personnes

Le cas consistait en une rencontre rapprochée du 3e type, avec atterrissage d'un objet soucoupoidal et observation de deux humanoïdes, rapportée dans un article de "l'Est Républicain".

Cette simulation permit au CVLDLN de voir ce que ces enquêteurs pouvaient faire: au maximum seulement 15% d'informations furent obtenues par rapport à toutes celles qui auraient pu l'être. Elle permettra aussi aux enquêteurs de mieux se comporter à l'avenir, de s'améliorer, et d'acquérir une méthodologie plus rigoureuse.

Simulation du GPUN

Le GPUN a effectué le même genre d'expérience en y introduisant un quatrième critère. Sept personnes participèrent à cette simulation: 1 témoin, 2 contrôleurs, 2 rapporteurs, 2 enquêteurs.

Le scénario élaboré par le GPUN était beaucoup moins poussé que celui du CVLDLN. Le phénomène observé consistait en un phénomène lenticulaire avec un rayon lumineux. L'approche était surtout axé vers une étude du niveau du contact avec le témoin. Les enquêteurs n'avaient pas à effectuer de recherches auprès d'organismes extérieurs (armée, gendarmerie, etc)

Conclusion générale

Les deux groupes ont ainsi fait l'auto-critique de leurs propres enquêteurs. On peut se demander comment des enquêteurs déjà expérimentés auraient réagi; une telle expérience peut en tout cas les amener à faire leur propre auto-critique. Quant à ceux qui ont été testés, ils peuvent critiquer le scénario. En outre, il aurait peut-être été préférable qu'ils ne soient pas prévenus qu'il s'agissait de simulations,

Ces simulations se révèlent pour tous très intéressantes et très instructives. La critique devant déboucher sur quelque-chose de pratique, Christian Petit, propose que son groupe prépare des séminaires d'enquête qui bénéficieraient des expériences qui viennent d'être exposées et en reprendraient le modèle: organisation d'un scénario, préparation du matériel et des documents, formation d'équipes, simulation, critique et discussion.

Il pourrait y avoir deux simulations. La soirée serait consacrée à l'étude de ces simulations et le lendemain au relevé de traces. Tous les participants se déclarent très intéressés et donnent leur accord à l'organisation de tels séminaires.

L'ordre du jour de la 14e session est établi

Questions diverses

Catalogue des observations 1981 et 1982, cartes régionales, symbologie, carte de la circulation aérienne générale du sol à 19000 pieds, révision du protocole d'accord

Commissions d'étude

Différentes commissions d'étude se réunirent en groupes de travail

- Commission sur le caractère intelligent du phénomène OVNI
- Commission sur le catalogue des formes
- Commission sur les effets électromagnétiques

Fin de la session à 16h00.

- + - + - + - + - + -

11e Session du CNEGU à Dammerie-les-Lys, organisée par le Groupe Control, les 26 et 27 mars 1983

A l'ordre du jour:

- 1) Limitation Géographique du CNEGU
- 2) Les indices de crédibilité
- 3) Les catalogues
 - catalogue humanoïdes 5CVLDLN
 - catalogue méprises (Groupe 5255)
 - catalogue rétroactif
 - projet de catalogue atterrissage (GPUN)
- 4) Les cartes
 - exploitation des cartes annuelles
 - projet de cartes spécifiques
- 5) Conseils d'observation (GPUN) - Note technique

- + - + - + - + - +

Comment devenir membre de la CLEU

Toute personne peut devenir membre de l'association. Elle peut devenir:

Membre actif (cotisation 400.- FB)

- permet de participer aux activités et aux réunions
- permet de recevoir régulièrement les Chroniques
- peut devenir enquêteur (après stage)

Membre correspondant (cotisation 250.- FB)

- permet de recevoir les Chroniques
- sa tâche consiste à nous faire parvenir toutes coupures de presse traitant du sujet OVNI (ce dans n'importe quelle langue) en mentionnant la source et la date de parution.

- no 8 Doncourt-Village (F) - 11 octobre 1954 - 01.30 heures
Des fermiers furent réveillés par un sifflement, virent un objet plat atterrir près des bois: bientôt il s'éleva très vite, verticalement et s'envola. Le sol était calciné. Des échantillons furent pris par la police pour analyse (Le Financ 13.10.54).
Enquête de la CLEU du 23 mars 1976: Personnes contactées:
M. Muller (maire du village de Doncourt) et M. Liegeois (80 ans - cantonnier à cette époque). D'après le maire qui a entendu parler de cette histoire (n'était pas maire à ce moment là), il s'agirait d'un feu de taillis qui aurait été allumé par les cantonniers. Ne pense pas qu'il y ait beaucoup de sérieux sur cette éventuelle "soucoupe". Il nous a conseillé de voir M. Liegeois car c'est un ancien et parce qu'il était ouvrier communal à cette époque. M. Liegeois se souvient seulement qu'un avion américain s'est écrasé et a brûlé à cette date. Confirmé par sa femme. Selon d'autres témoins de cet événement, il s'agirait d'un avion américain F100 qui se serait écrasé à la suite d'une panne de réacteur. Le pilote est mort carbonisé dans la carlingue.
Référence: Chroniques de la CLEU no 1
- no 9 Martelange (B) - 16 octobre 1954 - 21.00 heures
Plusieurs habitants rapportent l'observation d'un engin mystérieux laissant une traînée dans le ciel.
Référence: Le Soir 19.10.54
- no 10 Dudelange (L) - 16 octobre 1954 - 08.00 heures
Des infirmiers et employés de l'Hôpital de Dudelange ont pu observer au-dessus du "Rodebiern" un objet volant de forme discoidale.
Référence: tageblatt 18.10.54
- no 11 Oberkorn-Niederborn (L) - 16 octobre 1954 - 21.30 heures
3 jeunes personnes d'Oberkorn ont aperçu un objet volant qui se dirigeait en direction de Belvaux. Ils ont pu voir derrière l'objet une traînée lumineuse d'environ 30 m de long et 20 cm de large. Un témoignage semblable nous vient de Niederborn.
Référence: tageblatt du 18.10.54
- no 12 Esch/Alzette (L) - 16 octobre 1954 - 21.30 heures
Plusieurs eschois - entre autre aussi un de nos rédacteurs - ont aperçu dans le ciel un objet brillant, qui se déplaçait à grande vitesse du Nord-Est au Sud-Ouest et était suivi d'une traînée lumineuse. Une hallucination est exclue. Aucun bruit n'a été perçu et l'objet se déplaçait horizontalement. Il ne s'agit ni d'un avion ni d'une comète.
Référence: tageblatt du 18.10.54
- no 13 Thionville (F) - 16 octobre 1954 - 21.00 heures
L'objet aperçu au-dessus de Thionville a également été vu à Esch/Alzette, Niederborn, Oberborn et Pétange. L'objet était lumineux et se déplaçait à grande vitesse dans le ciel et était suivi par une traînée lumineuse. D'après la presse belge l'engin mystérieux laissant une traînée lumineuse fut aperçu aussi à Martelange, Sibret et Arlon et a fait l'objet de rapport officiels.
Référence: Luxemburger Wort 20.10.54

- no 14 Luxembourg - 17 octobre 1954 - 17.00 heures
 Un employé a observé au-dessus du Findel un "cigare volant" qui traversait notre pays en direction Ouest-Est. L'objet se déplaçait à grande vitesse et était de couleur rouge. Il était long d'environ 2 m. Aucun bruit n'a été perçu. L'observation a duré quelques minutes.
 Référence: Luxemburger Wort 19.10.54
- no 15 Bad-Mondorf (L) - 18 octobre 1954 - 12.00 heures
 Une habitante de Burmerange a observé un étrange objet volant qui s'apprêtait à atterrir sur la route entre Burmerange et Mondorf.
 Référence: Luxemburger Wort 21.10.54
- no 16 Epinal (F) - 20 octobre 1954 - 03.00 heures
 Un ouvrier de Saint-Remy (Vosges) M. Louis Ujvari, 40 ans, a raconté aux gendarmes de Raon l'Étape que vers 3 heures du matin, alors qu'il se rendait à son travail, il avait été interpellé par un inconnu de forte corpulence et de taille moyenne, vêtu d'un blouson gris, portant sur les épaules des insignes brillants. L'homme parlait une langue inconnue, M. Ujvari, de nationalité tchèque, essaya à tout hasard de parler russe, son interlocuteur le comprit parfaitement. "Où suis-je, lui demanda-t-il, en Italie, en Espagne?" Il s'informa ensuite de la distance le séparant de la frontière allemande, puis demanda l'heure. L'ouvrier lui ayant indiqué qu'il était environ 2 heures 30, l'homme sortit de son blouson une montre qui marquait 4 heures du matin. Il donna à l'ouvrier l'ordre d'avancer. Bientôt Ujvari aperçut au milieu de la route un engin ayant la forme de deux assiettes, renversées l'une contre l'autre, dont émergeait une sorte de périscopie. Arrivé à une trentaine de mètres de l'appareil qui avait environ 1,50 m de haut et 2,50 m de large, l'inconnu lui dit de s'éloigner. Mais en se retournant de temps à l'autre, M. Ujvari put voir l'engin s'élever lentement à la verticale avec un bruit de machine à coudre. Parvenu à une altitude de 500 mètres, il prit l'horizontale et disparut en direction du sud. Dans son récit M. Louis Ujvari a précisé que c'est à 300 mètres de son domicile qu'il fut interpellé par l'inconnu qui était coiffé d'un casque semblable à celui d'un motocycliste. Il tenait un revolver à la main et sa voix était très aigue. Son dernier mot à l'adresse de M. Ujvari fut "adieu" en russe.
 Référence: Luxemburger Wort 23.10.54
- no 17 Capellen (L) - 26 octobre 1954 - 20.45 heures
 Plusieurs habitants de Capellen ont observé trois soucoupes volantes qui avaient une forme allongée et qui étaient de couleurs verte, bleu et jaune, ils se déplaçaient en direction d'Esch/Alzette.
 Référence: Luxemburger Wort 28.10.54
- no 18 Nieder Korn (L) - 26 octobre 1954 - 21.00 heures
 Ces mêmes objets ont été vu par plusieurs personnes dans le ciel de Nieder Korn.
 Référence: tageblatt 28.10.54
- no 19 Malmédv (B) - 1er novembre 1954 - dans la nuit
 Mme Lahaye rentrant à son domicile en compagnie de son mari a observé, alors que son époux rentrait la voiture au garage, une sorte de ballon incandescent qui après sept ou huit secondes disparut vers le nord-est.
 Référence: archives CLEU

La C.L.E.U. n'existe que par ses propres moyens. Elle ne bénéficie d'aucun soutien financier que celui de ses membres.

Faites connaître notre action autour de vous, prêtez les Chroniques, et faites des membres autour de vous.

En étant membre actif ou correspondant, vous recevez les Chroniques de la C.L.E.U. régulièrement. En cas d'inscription en cours d'année vous recevrez les numéros parus auparavant dans le courant de l'année.

Notre Calendrier

22.04.83: Réunion à la Fiorentina

20.05.83: Réunion à la Fiorentina

27.05.83: Soirée repas-débat au "Petit Casino de Differdange"
Jeu de Quilles

17.06.83: Soirée d'observation sur les hauteurs de Belvaux

Au Sommaire du no 25

- Formes et types d'OVNI rencontrés de par le monde par Christian PETIT
 - Le phénomène OVNI et la photographie par Roger Thomé
 - Dans la Presse
 - Catalogue rétro-actif luxembourgeois (suite)
 - Notre feuilleton: Les Visiteurs
-

RENDEZ-VOUS DONC AU MOIS DE JUIN 1983

Nous faisons savoir à nos membres que nous ne pouvons les informer individuellement par écrit au sujet des participations aux congrès et réunions internationales. Nos réunions au siège ont pour but de vous tenir au courant de cette actualité ufologique. Nous vous conseillons donc d'y participer nombreux.

IMPORTANT

Que vous choisissiez d'être membre actif, correspondant ou sympathisant, demandez dès à présent votre carte pour 1983 en réglant votre cotisation.